



LES DIX ANS DE LA CAPE : UNE DYNAMIQUE RÉSIDEN- TIELLE RENFORCÉE

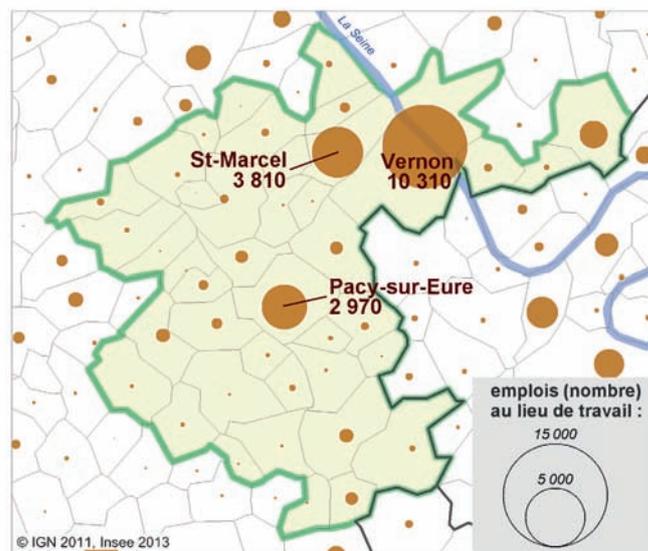
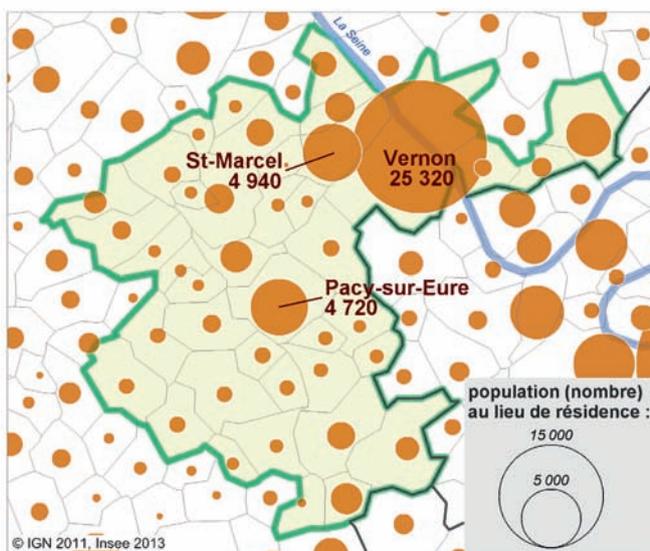
Lors de sa création en 2003, la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure (CAPE) avait fait l'objet d'un diagnostic socio-économique réalisé avec l'Insee. À l'occasion de l'anniversaire des dix ans d'existence de la communauté, ses responsables ont souhaité renouveler le même type de partenariat. Ce travail est restitué dans ce numéro d'AVAL. Il donne l'occasion d'une mise à jour de la connaissance du territoire et présente plus particulièrement les grandes tendances socio-économiques que celui-ci a connues depuis une décennie.

Au cours de la décennie écoulée depuis sa création, la communauté d'agglomération des Portes de l'Eure (Cape) a connu d'importantes mutations démographiques et économiques. La population continue de croître à un rythme soutenu, équivalent à la décennie antérieure. Cette croissance démographique repose essentiellement sur l'excédent naturel, mais le territoire connaît également un renouvellement continu de ses habitants sous l'effet des migrations résidentielles. À ce jeu, le territoire n'est ni perdant ni gagnant, mais les nombreux mouvements sont plutôt en faveur de l'installation de ménages en âge d'avoir de jeunes enfants, ce qui assure une certaine jeunesse à la population et en atténue le vieillissement. La population, déjà caractérisée par un niveau de vie favorable dans l'ensemble, tend aussi à se recomposer "par le haut". Les nouveaux arrivants sont plus souvent de catégories socioprofessionnelles favorisées que les "partants".

Si la vitalité démographique du territoire reste affirmée au cours de la dernière décennie, l'économie locale est plutôt en stagnation. Le tissu économique local, riche de 22 400 emplois, globalement plus "qualifiés" que dans les territoires comparables, présente une orientation industrielle marquée. Les activités de services orientés vers la population locale occupent une place grandissante. Avec cette stagnation économique conjuguée à un dynamisme démographique important, la Cape demeure un pôle d'emplois important mais qui se "résidentialise". De plus en plus d'habitants travaillent à l'extérieur, en particulier les nouveaux arrivants. Le territoire, en perte progressive d'autonomie en matière d'emploi, se trouve de plus en plus sous l'influence économique de l'Île-de-France.



RÉPARTITION DE LA POPULATION ET DE L'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE DE LA CAPE



Source : Insee, recensement de la population 2009 - exploitation principale

Créée en 2003, la communauté d'agglomération des Portes de l'Eure (Cape) regroupe 41 communes au 1^{er} janvier 2013. Située à l'est du département de l'Eure et frontalière de l'Île-de-France, elle est structurée au sud par la vallée de l'Eure et au nord par la Seine. Le territoire est traversé en son milieu par l'autoroute A13 qui permet de rejoindre Paris (80 km) et Rouen (60 km). En ses extrémités, deux gares situées sur des lignes ferroviaires importantes desservent la Cape : au sud, Bueil (ligne Évreux-Paris), au nord, Vernon (ligne Rouen-Paris), qui permettent de relier le centre de Paris en moins d'une heure.

Traversée par des axes de communication majeurs, la Cape n'est pas pour autant une zone de transit dévitalisée. Sa population, qui atteint 58 500 habitants en 2009, se répartit inégalement sur le territoire. Située tout au nord de la Cape, l'unité urbaine de Vernon - composée des communes de Vernon, Saint-Marcel, Saint-Just et Saint-Pierre d'Autills -

rassemble plus de la moitié des habitants (56 %). Trois quarts de la population résident dans l'une des trois unités urbaines du territoire (Vernon, Pacy-sur-Eure, Gasny).

Un territoire encore plus ouvert

Sur dix ans, la Cape s'est encore plus ouverte sur l'extérieur. En 2009, ce sont 12 300 actifs qui partent travailler à l'extérieur, soit la moitié des actifs du territoire ayant un emploi (42 % en 1999). Et 9 600 emplois de la Cape sont désormais occupés par des actifs résidant en dehors, soit 44 % des emplois du territoire (38 % en 1999).

Ces échanges sont encore plus asymétriques qu'il y a dix ans : l'attractivité résidentielle du territoire se renforce plus vite que l'attractivité due à ses emplois. Sur dix ans, le nombre d'actifs résidant dans la Cape et travaillant à l'extérieur (navetteurs sortants) progresse deux fois plus vite que celui des actifs extérieurs venant y travailler (navetteurs entrants) : + 30 %, contre + 16 %.

Une attraction francilienne plus forte

Les navetteurs sortants se tournent prioritairement vers l'Île-de-France. L'attraction francilienne est encore plus sensible qu'il y a dix ans. En 2009, 30 % des actifs occupés résidant dans la Cape vont travailler en Île-de-France (7 400 navetteurs), contre 24 % en 1999 (5 500 navetteurs). La région francilienne constitue ainsi le lieu de travail pour six navetteurs sortants sur dix. Les déplacements domicile-travail vers l'Île-de-France restent fortement polarisés par Paris et sa petite couronne, destination d'un quart de l'ensemble des navetteurs sortants (3 100 actifs), la seule ville de Paris en attirant un sur sept (1 775 actifs). Mais l'attraction francilienne se diffuse aussi le long de la Vallée de la Seine, de Vernon à Paris, se concentrant autour de pôles intermédiaires. Le plus significatif est celui de Mantes-la-Jolie, particulièrement dynamique, deuxième commune francilienne de travail après Paris (725 actifs).

Nettement moins forte mais significative, l'attraction d'Évreux s'est consolidée. En 2009, 6 % des actifs résidents de la Cape travaillent dans l'agglomération d'Évreux (1 530 navetteurs), autant en proportion qu'en 1999 et essentiellement dans la ville-centre. Avec 1 470 navetteurs, la commune d'Évreux attire

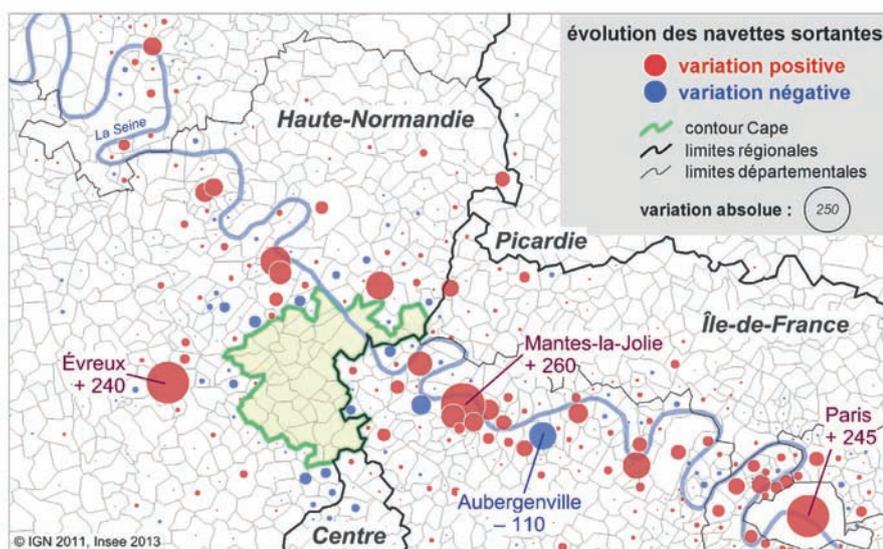
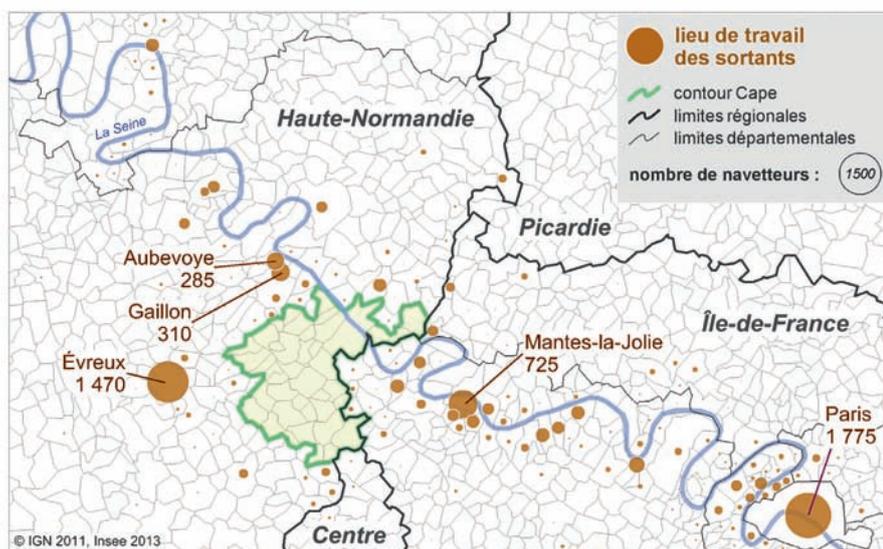
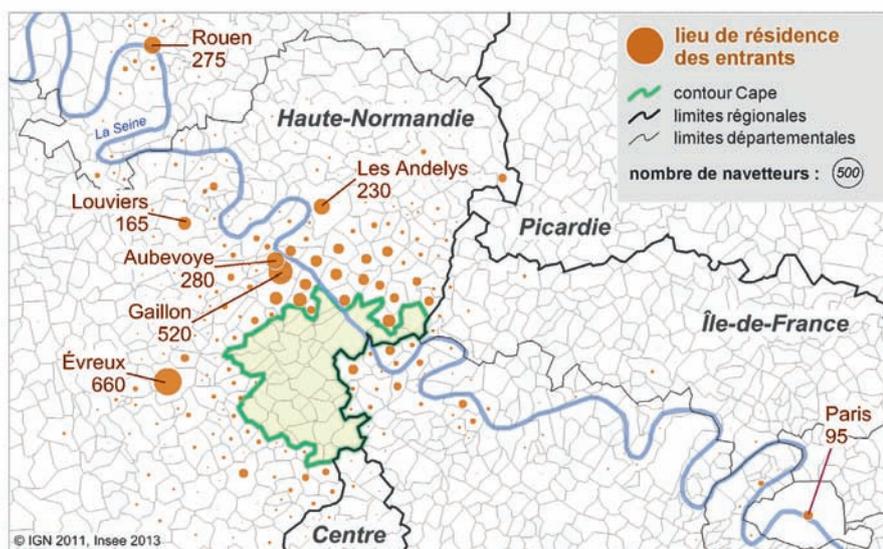
NAVETTES DOMICILE-TRAVAIL : ÉCHANGES AVEC L'EXTÉRIEUR

		Reste de l'Eure	Seine-Maritime	Yvelines	Reste de l'Île-de-France	Reste de la France	Total
Entrants		7 000	750	1 050	420	370	9 590
	%	73	8	11	4	4	100
Sortants		4 100	450	3 640	3 750	380	12 320
	%	32	4	30	30	4	100

Source : Insee, recensement de la population 2009 - exploitation principale
 Note de lecture : 750 résidents de la Cape ont leur lieu de travail situé en Seine-Maritime.
 450 Seinomarins ont leur lieu de travail situé sur le territoire de la Cape.

Unité : nombre, %

NAVETTES DOMICILE-TRAVAIL : ÉCHANGES AVEC L'EXTÉRIEUR



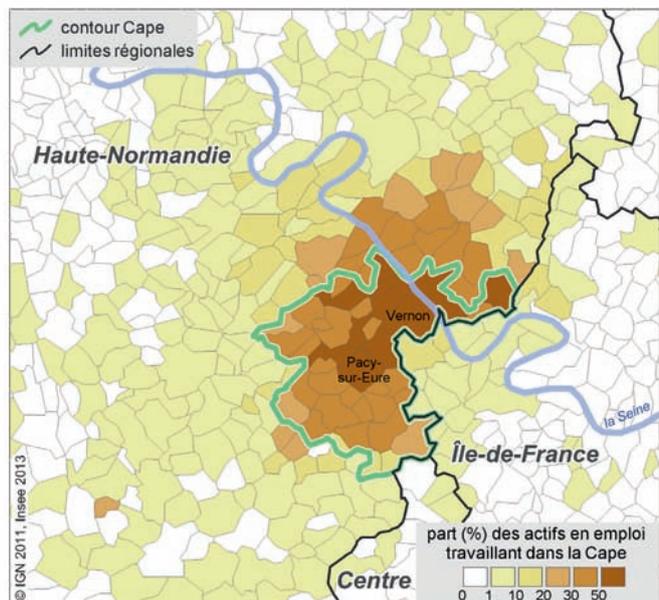
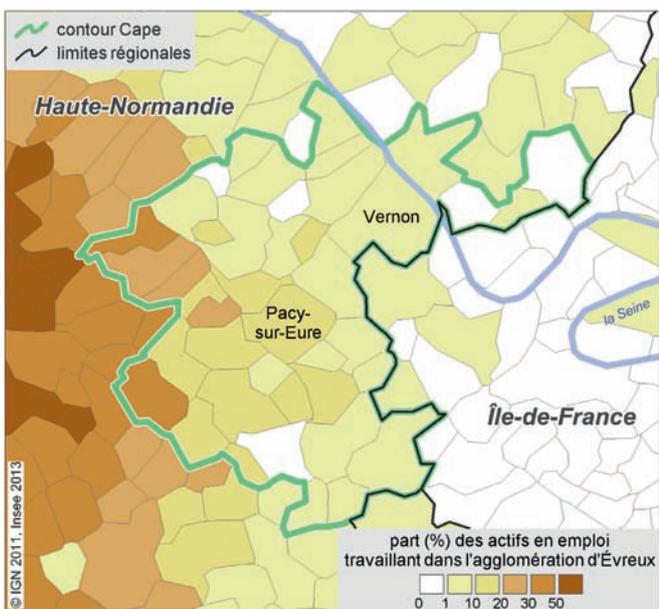
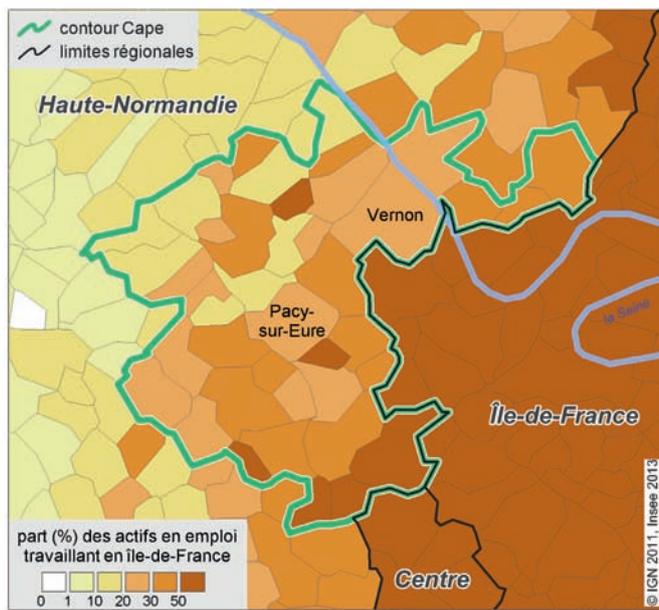
Source : Insee, recensements de la population 1999-2009, exploitations principales
 Note de lecture : En 2009, 660 actifs résidant à Évreux viennent travailler dans la Cape (navettes domicile-travail entrantes). Réciproquement, 1 470 actifs résidents de la Cape partent y travailler (navettes sortantes). Entre 1999 et 2009, le nombre de navettes sortantes de la Cape en direction d'Évreux a augmenté de 240.

presque autant que Paris (1 775). Beaucoup moins influente mais remarquablement dynamique sur la période, l'agglomération de Gaillon attire 680 navetteurs en 2009, moitié plus qu'en 1999, essentiellement sur les communes de Gaillon et Aubevoye (600 navetteurs à elles deux). L'attraction de l'agglomération rouennaise reste lointaine (410 navetteurs seulement). Et plus généralement, le département de la Seine-Maritime attire peu (450 navetteurs).

L'attractivité de la CAPE s'exerce surtout vers le nord

La Cape constitue aussi un pôle d'emploi qui attire des actifs extérieurs. Ce sont 9 600 actifs résidant hors de la Cape qui viennent y travailler, occupant 44 % des emplois du territoire. Les échanges avec l'extérieur sont fortement asymétriques : si les navetteurs sortants s'orientent majoritairement vers l'Île-de-France, les navetteurs entrants viennent pour trois quarts du reste de l'Eure (7 000 navetteurs), surtout des communes relativement proches de la frontière nord de la Cape (presque la moitié des navetteurs entrants). S'y distinguent les agglomérations de Gaillon (1 140 navetteurs), de Louviers (350) et des Andelys (250), les autres communes étant rurales. Toujours dans l'Eure mais à l'ouest de la Cape, l'agglomération d'Évreux est le lieu de résidence pour 790 navetteurs entrants, soit un peu moins d'un sur dix, dont 660 pour la commune-centre. Pour le reste de la région, 750 actifs seino-marins occupent un emploi dans la Cape, soit 8 % des entrées, provenant surtout de l'agglomération rouennaise (660 actifs). Les échanges avec la région francilienne sont particulièrement déséquilibrés. Seulement 1 500 franciliens viennent travailler dans la Cape, soit 15 % de l'ensemble des entrants (alors que 60 % des actifs sortants de la Cape travaillent en

ATTRACTION FRANCILIENNE, ATTRACTION DE L'AGGLOMÉRATION D'ÉVREUX, ATTRACTION DE LA CAPE



Île-de-France). Les entrants franciliens résident essentiellement dans des communes proches, entre la frontière régionale et le pôle mantois compris.

L'attractivité de la Cape par l'emploi reflète la répartition géographique des emplois sur le territoire, avec 65 % des navettes entrantes sur le pôle principal de Vernon-Saint-Marcel (6 250 actifs), et 15 % sur le pôle de Pacy-sur-Eure (1 390 actifs). Elle reflète aussi la dynamique locale de l'emploi sur dix ans, avec une attractivité érodée pour le pôle veronnais mais renforcée pour le pôle pacéen, dont les entrées progressent cinq fois plus vite sur la période (+ 45 % contre + 9 %).

Les territoires de référence

Une analyse comparée de la Cape avec des territoires de référence permet de repérer certaines spécificités ou enjeux propres à ce territoire. Deux référentiels ont ainsi été constitués :

- un premier référentiel dit "national" est composé de communautés de communes et de communautés d'agglomération réparties sur l'ensemble de la France métropolitaine et répondant à trois critères de taille : la population (entre 35 000 et 100 000 habitants), la population de la commune la plus peuplée (entre 15 000 et 35 000 habitants) et la population résidant dans un grand pôle ou un moyen pôle (entre 20 000 et 50 000 habitants). Au total, 40 territoires composent ce référentiel
- un second référentiel, dit de "3^e couronne", est défini pour tenir compte de la situation géographique particulière de la Cape, aux portes de l'Île-de-France. Les 11 territoires qui composent ce référentiel sont les communautés de communes et les communautés d'agglomération situées à une distance de Paris équivalente à celle de la Cape et qui incluent un grand pôle (plus de 10 000 emplois) ou un moyen pôle (entre 5 000 et 10 000 emplois).

Une population plutôt jeune

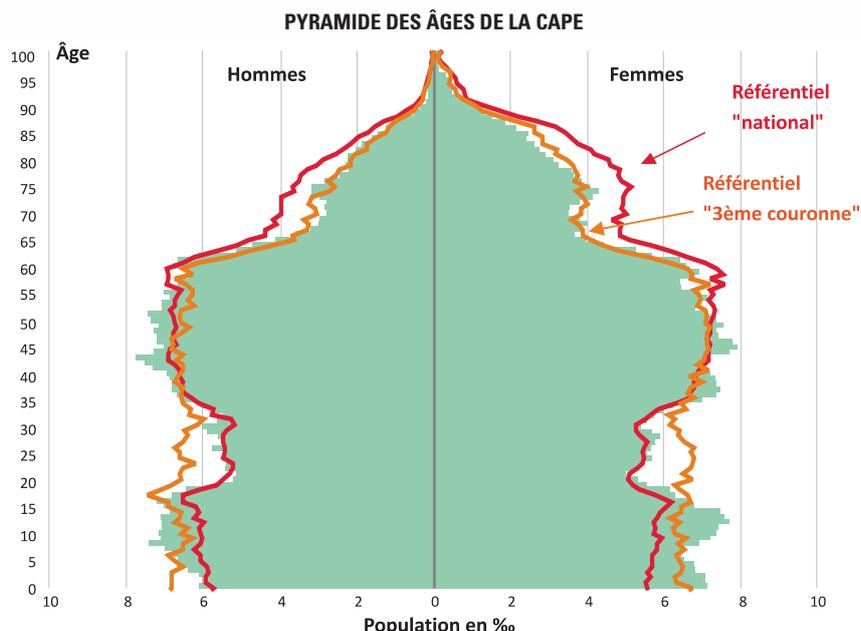
Comparée à celle qui compose le référentiel "national", la population de la Cape est plutôt "jeune". En 2009, alors que l'on trouve, dans le référentiel, 1,5 personne de moins de 25 ans pour une personne de 65 ans ou plus, ce rapport atteint 2,2 pour 1 dans la Cape. Cette caractéristique est commune avec les territoires de "3^e couronne" francilienne. Cependant, les pyramides des âges restent différenciées. La Cape présente un déficit de jeunes en âge d'études ou de premier emploi (17,5 % de 15-29 ans contre 20,0 % dans le référentiel) mais conserve une relative jeunesse grâce à la plus forte présence d'enfants. En outre, le bilan des migrations semble assurer un constant renouvellement de la base de la pyramide des âges, retardant ainsi le vieillissement de la population. La relative jeunesse de la Cape est en effet soutenue par les migrations, les nouveaux arrivants étant le plus souvent des jeunes adultes en âge d'avoir des enfants (cf. infra).

Une croissance démographique toujours soutenue...

Depuis 1962, la population de la Cape a presque doublé (1,8 fois), alors que la population des territoires du référentiel "national" ne progresse que d'un tiers.

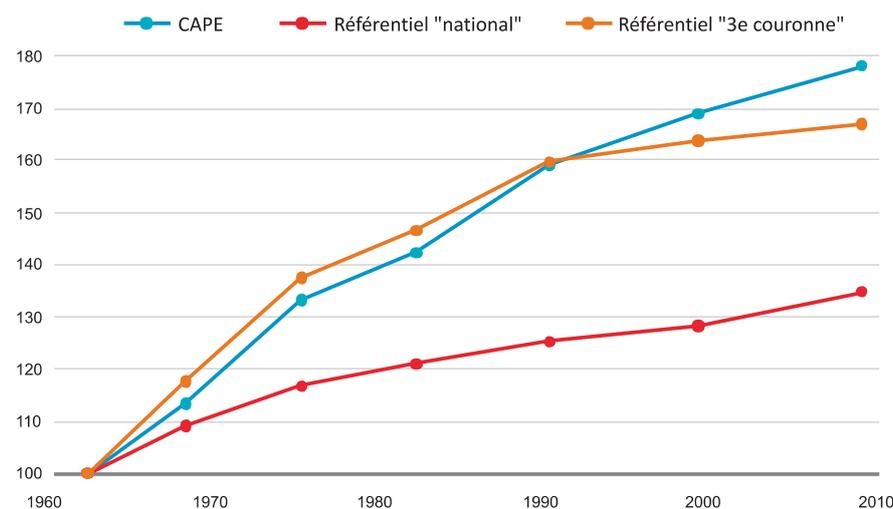
Sur longue période, le rythme de croissance de la Cape est, jusqu'en 1990, similaire à celle des grandes agglomérations situées à distance comparable de la capitale. Mais alors qu'il ralentit dans les territoires du référentiel "3^e couronne", le rythme de croissance s'est maintenu dans la Cape au cours de la décennie 1990-1999. Durant les années 2000, la croissance de la population reste soutenue : la Cape "gagne" 3 000 habitants, soit + 5,3 % en dix ans.

La plupart des communes bénéficient de cette croissance, y compris Vernon (+ 1 300 habitants en dix ans) qui croît à un rythme équivalent à celui de la Cape (+ 5,2 %). Seules



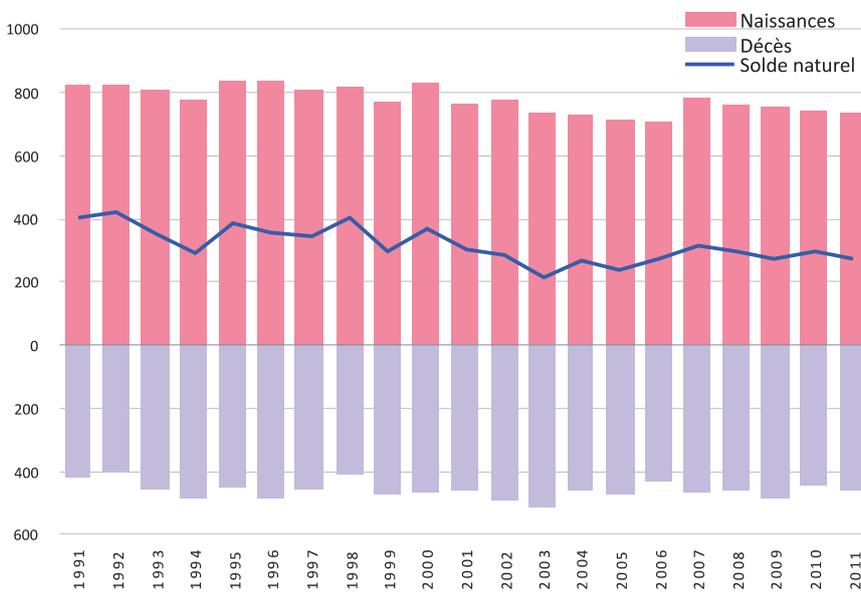
Source : Insee, recensement de la population 2009 - exploitation principale

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE LA CAPE DEPUIS 1962



Source : Insee, recensements de la population 1962 à 1990 dénombrements ; recensements de la population 1999 et 2009 - exploitations principales
Unité : indice base 100 en 1962

ÉVOLUTION DES NAISSANCES ET DES DÉCÈS DE LA CAPE



Source : état civil

Unité : nombre

quelques communes -notamment Saint-Marcel, Saint-Pierre-d'Autils, Pacy-sur-Eure et Sainte-Geneviève-lès-Gasny- voient leur population diminuer, mais ces baisses sont relativement faibles et se chiffrent tout au plus en dizaines d'habitants.

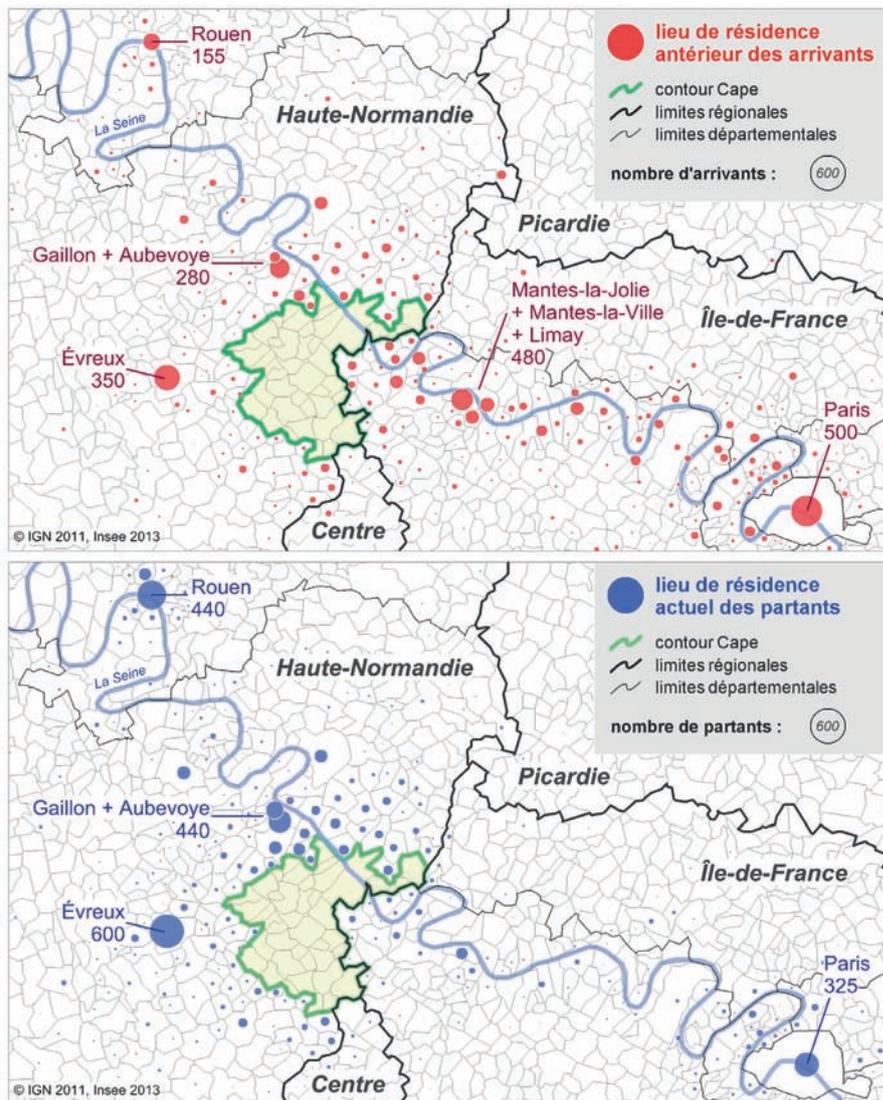
...et essentiellement nourrie par le solde naturel

La présence, plus importante que dans les référentiels, de personnes vivant en couple et en âge d'avoir des enfants, garantit un nombre de naissances relativement élevé : 740 par an en moyenne au cours de la dernière décennie. Le nombre annuel moyen de naissances est cependant inférieur à celui de la décennie précédente. Avec 2,15 enfants par femme en 2007, l'indice conjoncturel de fécondité n'en reste pas moins à un niveau élevé, comparable à l'ensemble du département de l'Eure (2,13), mais nettement au-dessus de la France métropolitaine (1,98). En comparaison, le nombre de décès varie moins : de 450 par an en moyenne entre 1991 et 2000, il augmente à 470 par an à partir de 2001. Des naissances moins nombreuses et des décès plus fréquents atténuent la croissance de la population : de + 0,7 % par an en moyenne au cours de la période 1990-1999, elle ralentit à + 0,5 % sur 1999-2009. La contribution du solde naturel reste malgré tout plus élevée que dans le référentiel "national" (+ 0,2 %) et comparable au référentiel "3^e couronne" (+ 0,6 %).

Un solde migratoire équilibré grâce à l'arrivée de nombreux franciliens...

Contrairement à l'ensemble des grandes agglomérations situées à distance comparable de la capitale, le bilan des migrations de la Cape n'est pas déficitaire. Il est même faiblement excédentaire au terme de la période 1999-2009. Sur la seconde moitié de la décennie toutefois, l'équilibre paraît légèrement

BILAN DES MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation principale

MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES : ÉCHANGES AVEC L'EXTÉRIEUR SUR UNE PÉRIODE DE CINQ ANS

	Reste de l'Eure	Seine-Maritime	Yvelines	Reste de l'Île-de-France	Reste de la France	Total	
Arrivants	2 600	570	2 100	2 500	2 000	9 770	
	%	27	6	22	25	20	100
Partants	3 800	1 000	1 200	820	3 500	10 320	
	%	36	10	12	8	34	100

Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation principale
 Note de lecture : en 2008, 570 résidents de la Cape avaient résidé en Seine-Maritime cinq ans auparavant et 1 000 Seinomarins avaient résidé dans la Cape cinq ans auparavant.

Unité : nombre, %

rompu : on dénombre, entre 2003 et 2008, 10 300 arrivées pour 9 800 départs (hors migrations avec l'étranger). Le bilan des échanges avec l'Île-de-France est très largement positif : 2 600 arrivées nettes dont 1 700 en provenance des Yvelines et 430 avec l'agglomération mantoise. Les déficits les plus importants sont dus aux échanges avec le reste de la Haute-Normandie et dans un voisinage souvent proche : 1 600 départs

nets, dont 420 vers l'agglomération d'Évreux, 400 vers la communauté de communes d'Eure Madrie Seine, et 180 vers l'agglomération rouennaise.

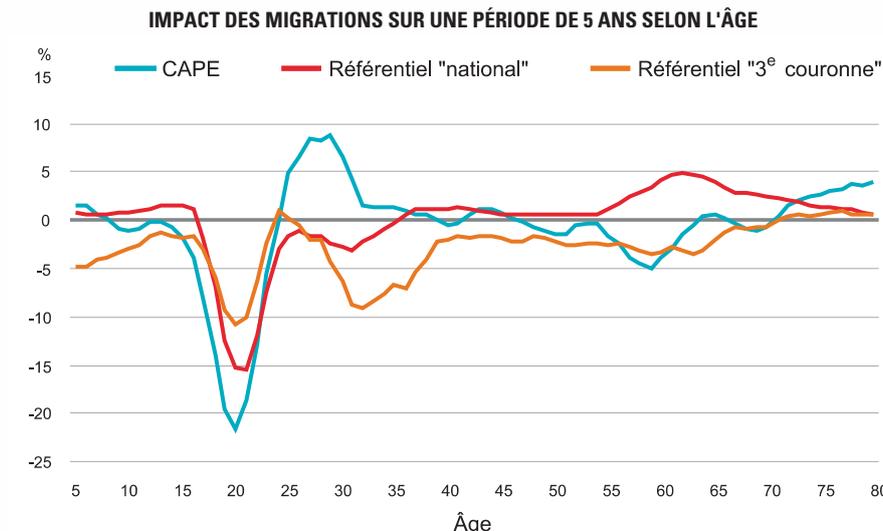
Le solde est très déficitaire pour les jeunes de 15-24 ans (900 départs nets), quittant la Cape pour suivre leurs études, la destination privilégiée étant Rouen, suivie de Paris (voir encadré p.7). Le déficit se creuse autour des âges de départ

en retraite, avec 220 départs nets pour les 55-64 ans. Les arrivées nettes concernent principalement les 25-39 ans (400) et les 75 ans ou plus (200). Relativement aux autres territoires de "3^e couronne", la Cape est en effet mieux dotée en structures d'hébergement pour personnes âgées. Globalement, ces échanges migratoires sont particulièrement nombreux pour un territoire d'environ 60 000 habitants. Ainsi, pour le rapport du nombre de "migrants" (arrivants et partants) sur la population, la Cape se classe 6^e sur les 40 territoires du référentiel "national".

Cette plus grande ouverture pourrait présenter la Cape comme un territoire "étape". En fait, c'est plutôt le signe d'un territoire en mutation, avec l'arrivée de ménages aisés, remplaçant peu à peu les ménages moins aisés, dans un contexte de tension par les prix sur le marché local de l'immobilier.

...qui s'y installent dans une logique souvent "résidentielle"

Le bilan des migrations est "favorable" aux cadres et aux professions intermédiaires (respectivement 190 et 170 arrivées nettes sur 5 ans) et "défavorable" aux employés (340

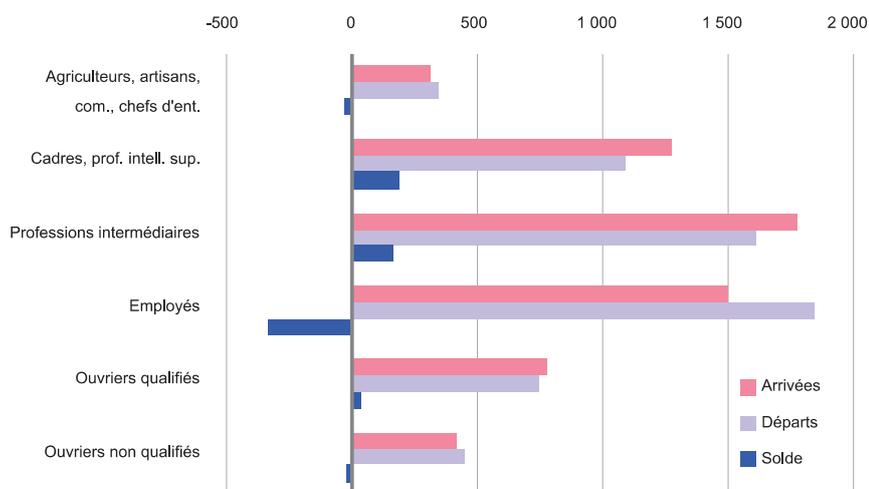


Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation principale
 Note de lecture : en 2008, le nombre de départs nets de la Cape à l'âge de 20 ans représente un cinquième des personnes de cet âge. Unité : %

départs nets), les échanges concernant les autres catégories socioprofessionnelles étant équilibrés. Ces choix résidentiels ne s'accompagnent pas nécessairement d'une mobilité professionnelle. En effet, les nouveaux arrivants travaillent plus fréquemment en dehors du territoire (64 % des personnes en emploi), le plus souvent en Île-de-France. Ces transformations pourraient traduire les tendances du marché de l'immobilier, sous l'effet de l'étalement de l'aire d'influence de Paris et d'une forme de

"gentrification". Le fait que les catégories cadres et professions intermédiaires soient mieux représentées dans la Cape qu'ailleurs ne constitue pas en-soi une nouveauté. Mais la progression de la part de ces catégories, déjà très présentes en 1999, a été encore plus affirmée que dans les territoires de référence.

IMPACT DES MIGRATIONS SUR 5 ANS, SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire
 Note de lecture : par le jeu des migrations, la Cape a "perdu", sur 5 ans, 20 % de jeunes de 20 ans. Unité : nombre

Où partent étudier les jeunes originaires de la Cape ?

L'Île-de-France n'attire pas seulement les actifs. Si les 2 000 étudiants originaires de la Cape choisissent principalement la Seine-Maritime comme lieu d'études (35 % d'entre eux), essentiellement sur le pôle Rouen - Mont-Saint-Aignan, cette destination est suivie de près par l'Île-de-France (27 %) avec en premier lieu Paris.

La moitié des étudiants originaires de la Cape réside toujours dans le territoire. Ce sont plutôt ceux qui étudient dans l'Eure (un cinquième dans le territoire de la Cape, un quart dans le reste de l'Eure, principalement à Évreux) ou en Île-de-France (30 %). Lorsqu'ils partent étudier en Seine-Maritime, en revanche, les jeunes originaires de la Cape changent très majoritairement de lieu de résidence (70 %).

Des revenus relativement élevés

La moitié de la population de la Cape vit dans un ménage ayant perçu en 2010 un revenu inférieur à 20 000 € par unité de consommation. Ce revenu médian est nettement supérieur, de 2 100 €, à celui du référentiel "national" et de 1 600 € à celui du référentiel "3^e couronne". Pour cet indicateur, la Cape arrive même en deuxième position dans les deux référentiels. La plus forte représentation des cadres et des professions intermédiaires, un taux de chômage moins élevé, et une moins grande présence de ménages bénéficiant d'aides sociales participent de ces revenus relativement plus aisés. Toutefois, un sixième de la population (16,2 %) vit avec un bas revenu, soit moins de 956 € par mois par unité de consommation. Les disparités de revenu entre les habitants du territoire ne sont pas particulièrement marquées : les 10 % de ménages les plus aisés disposent d'un revenu 5,3 fois plus élevé que celui des 10 % les plus défavorisés, ce qui situe la Cape dans une position médiane au sein du référentiel "national". Cependant, ces disparités sont plus fortes dans la ville de Vernon (rapport interdécile de 7,6).

DISTRIBUTION DES REVENUS DES MÉNAGES PAR UNITÉ DE CONSOMMATION ⁽¹⁾

	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile
Cape	13 310	19 981	27 971
Référentiel "national"	11 851	17 880	24 995
Référentiel "3 ^e couronne"	11 580	18 339	25 848

Source : Insee et DGFIP, revenus fiscaux localisés des ménages 2010
 Note de lecture : en 2010, un quart des ménages de la Cape disposent d'un revenu fiscal inférieur à 13 310 euros par unité de consommation.

Unité : euros par unité de consommation

Un parc de logement qui se développe un peu plus lentement que la population

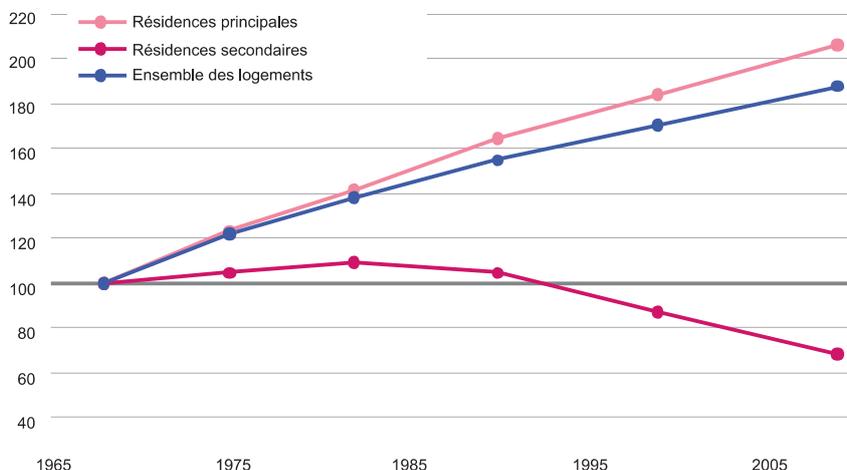
Mieux dotée en grands logements, la Cape constitue un lieu de résidence privilégié pour familles nombreuses : un logement sur cinq dispose de 6 pièces ou plus contre 17,0 % des logements du référentiel "national" et 15,4 % du référentiel "3^e couronne". Le parc de logements est composé pour deux tiers de maisons individuelles et pour un tiers d'appartements, ce qui le distingue assez nettement du référentiel "3^e couronne" (56 % de maisons individuelles et 44 % d'appartements). Cette spécificité est confirmée par les constructions récentes : en une décennie, 2 500 logements ont été construits sur le territoire de la Cape dont 1 500 maisons individuelles. Compte tenu du nécessaire renouvellement d'une partie du parc, le taux d'effort de construction paraît faible relativement à la croissance démographique que connaît le territoire.

Comme en tendance nationale, la taille des ménages diminue depuis une quarantaine d'années, passant de 3,1 personnes par ménage en 1968 à 2,4 en 2009. Cette baisse est toutefois moins rapide que dans les territoires de référence. La part des résidences principales augmente plus vite qu'ailleurs. Parallèlement, le nombre de résidences secondaires diminue, un certain nombre d'entre elles étant probablement "reconverties" en logement principal, ce qui constitue un signe supplémentaire d'un marché de l'immobilier en tension. Par ailleurs, le territoire dispose d'une offre assez restreinte de logements sociaux (17,2 % du parc), qui a même légèrement reculé depuis une dizaine d'années. L'essentiel du parc social reste concentré dans la commune de Vernon.

Deux bassins de vie inégaux mais une bonne accessibilité globale aux équipements

La géographie de la Cape n'est a priori pas très propice à la bonne desserte de l'ensemble des habitants en termes d'équipements. Le pôle de Vernon est trop excentré pour jouer le rôle structurant de centre de services sur l'ensemble du territoire. La commune de Pacy-sur-Eure joue un rôle de pôle secondaire, mais ne dispose pas d'un niveau d'équipement équivalent à celui de Vernon.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS DEPUIS 1968

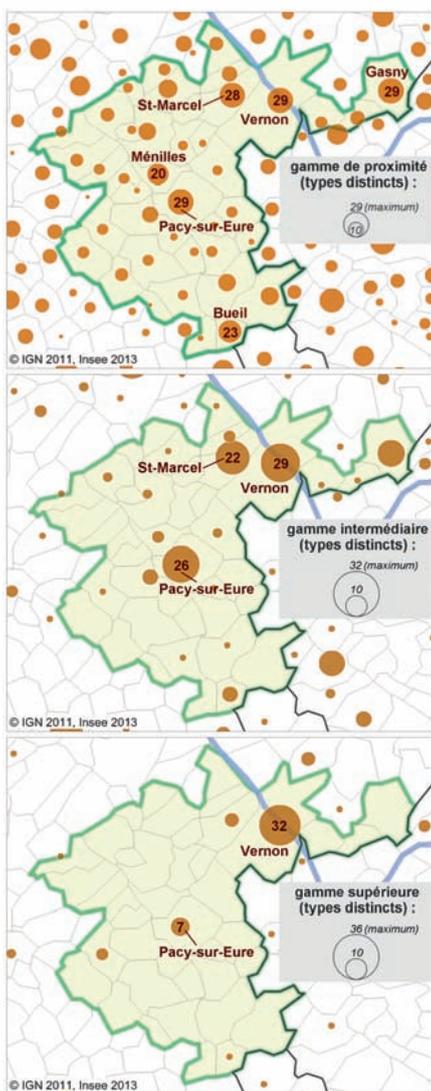


Source : Insee, recensements de la population 1968 à 1990 - dénombrements ; recensements de la population 1999 et 2009 - exploitations principales

Unité : indice base 100 en 1968

¹ L'unité de consommation est une unité de mesure qui permet de relativiser le revenu du ménage suivant sa taille et sa structure par âge : le premier adulte compte pour un, les autres personnes de 14 ans et plus pour 0,5 et les jeunes enfants pour 0,3. Le revenu par unité de consommation permet ainsi d'établir une comparaison entre ménages de composition différente.

NIVEAU D'ÉQUIPEMENT DES COMMUNES



Source : Insee - base permanente des équipements 2012
 Note de lecture : La commune de Vernon compte 29 équipements de la gamme de proximité sur les 29 de cette liste, 29 équipements sur 32 de la gamme intermédiaire et 32 équipements sur 36 de la gamme supérieure.

Pour rendre compte du niveau d'équipement et de services rendus par un territoire à la population, les équipements ont été classés dans trois groupes selon la fréquence de leur disponibilité dans les communes :

- gamme de proximité : école maternelle, pharmacie, boulangerie, bureau de poste...
- gamme intermédiaire : collège, laboratoire d'analyses médicales, supermarché, Trésor public...
- gamme supérieure : lycée, maternité, hypermarché, Pôle emploi...

Type distinct : par exemple, 2 boulangeries comptent pour un équipement "boulangerie" présent sur la commune.
 La méthodologie et le contenu détaillé des gammes d'équipements figurent sur le site insee.fr : www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=grille/gamme_bp_g.htm

Pris dans son ensemble, le territoire dispose toutefois d'un niveau d'équipement relativement élevé. Les communes sont en moyenne moins bien équipées que dans les référentiels, mais la densité des équipements reste forte sur l'ensemble du territoire, ce qui permet une bonne desserte des habitants. Concernant les équipements de la gamme de proximité, la part de la population située à plus de 7 minutes est inférieure ou du même ordre que dans les référentiels. Pour les équipements de la gamme intermédiaire, les temps d'accès moyens sont équivalents aux référentiels. Pour les équipements de la gamme supérieure les temps d'accès sont plus longs, mais restent en moyenne inférieurs à 10 minutes. À l'image de l'ensemble du département de l'Eure, on note une faiblesse au niveau de certains "équipements" médicaux de proximité (en nombre par habitant) : médecins généralistes, chirurgiens dentistes, infirmiers.

Certains équipements ne sont pas disponibles dans la Cape : services d'aide aux personnes âgées, établissements de santé de long séjour, pédiatres. Les écoles maternelles desservent très bien l'ensemble du territoire (seulement 1 % de la population à plus de 7 minutes), ainsi que les services de garde d'enfants en âge préscolaire (1 % de la population à plus de 15 minutes).

Une vocation industrielle en perte de vitesse

Le tissu productif du territoire présente une orientation industrielle prononcée. En effet, parmi les 22 400 emplois localisés sur le territoire en 2009, un quart sont classés dans l'industrie, bien davantage que dans les territoires de comparaison (16,2 % et 17,9 %). En raison de la présence d'établissements "emblématiques" de taille importante, l'industrie apparaît fortement spécialisée dans les activités concernant l'aéronautique, la fabrication de moteurs électriques et les travaux publics : la Snecma à Vernon avec 1 100 postes, Goodrich Actuation System SAS à Saint-Marcel avec 550 postes, mais aussi Schneider Toshiba Inverter Europe basé à Pacy-sur-Eure, la Société de mécanique magnétique à Vernon et Guintoli à Saint-Marcel, comptant entre 200 et 300 postes chacun. L'emploi public est également bien représenté à travers certains établissements de grande taille : le Centre hospitalier intercommunal Seine-Eure compte ainsi 800 postes (deux établissements), la communauté d'agglomération des Portes de l'Eure 400 et la commune de Vernon 500. L'emploi "présentiel" reste malgré tout en retrait comparé aux référentiels, même s'il connaît une progression plus forte entre 1999 et 2009.

LES 10 PRINCIPAUX EMPLOYEURS DE LA CAPE

Établissement	Secteur d'activité	Commune	Nombre de postes
Snecma	Construction aéronautique et spatiale	Vernon	1 100
Centre hospitalier intercommunal Eure-Seine	Activités hospitalières	Vernon	800
Goodrich Actuation System SAS	Fabrication d'équipements d'aide à la navigation	Saint-Marcel	550
Commune de Vernon	Administration publique générale	Vernon	500
Communauté d'agglomération des Portes de l'Eure	Administration publique générale	Douains	400
Schneider Toshiba Inverter Europe SAS	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	Pacy-sur-Eure	300
Société de mécanique magnétique	Fabrication d'autres matériels électriques	Saint-Marcel	250
Guintoli	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	Saint-Marcel	250
CNPP entreprise	Formation continue d'adultes	Saint-Just	200
Centre distributeur E. Leclerc	Hypermarchés	Vernon	200

Source : Insee, Clap 2011

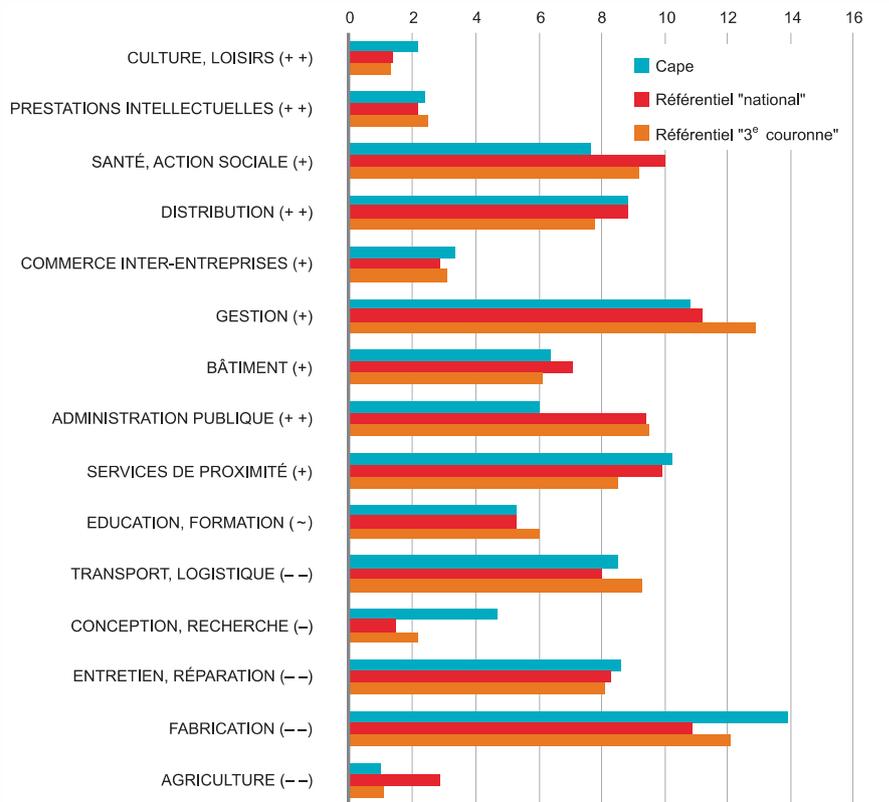
Malgré la progression du tertiaire, l'emploi augmente moins qu'ailleurs

Entre 1999 et 2009, l'emploi industriel recule plus nettement dans la Cape que dans les deux référentiels, et parallèlement, l'emploi tertiaire y progresse plus fortement. Ainsi l'emploi total stagne sur la période (+ 2 %), alors qu'il progresse plus fortement dans les référentiels (+ 10 % et + 6 %). La spécificité industrielle de la Cape semble ainsi s'éroder, la structure de son appareil productif convergeant progressivement vers celle des territoires de référence. Considérant les emplois sous l'angle "fonctionnel", ce sont les fonctions de distribution, de santé-action sociale et de gestion qui connaissent les plus fortes progressions, la fonction de fabrication étant, à l'opposé, celle qui décroît le plus fortement. À l'exception du secteur de la fabrication de produits informatiques, électroniques ou optiques, qui connaît une progression exceptionnelle (qui se confirme au-delà de 2009), les emplois de fabrication sont en recul. Les postes qui concernent la production et la distribution d'eau et la gestion des déchets, mais aussi les arts, spectacles et activités récréatives, progressent fortement, même s'ils restent relativement limités en nombre. Les activités immobilières progressent également plus fortement que dans les territoires de référence. Cette tendance ne se confirme pas sur la période récente.

Des emplois plus souvent qualifiés...

Les emplois de la Cape se concentrent dans trois communes - Vernon, Saint-Marcel et Pacy-sur-Eure - qui rassemblent 78 % des emplois. Alors que ce sont habituellement les emplois d'ouvriers qui apparaissent surreprésentés dans les territoires orientés vers l'industrie, la Cape regroupe davantage d'emplois hautement qualifiés. Les emplois de cadres

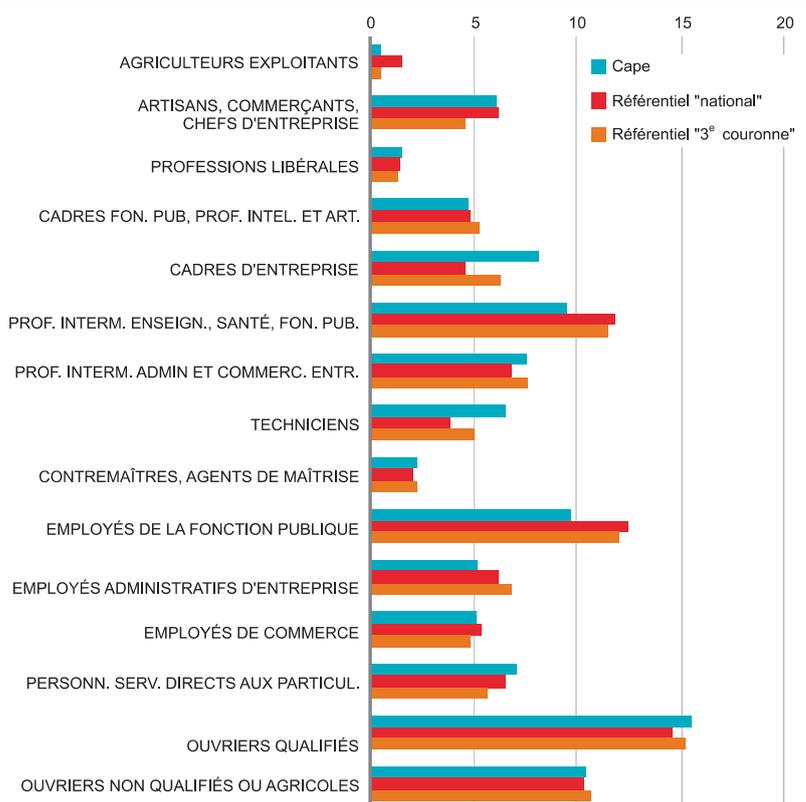
RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR FONCTION



Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009 - exploitations complémentaires
 Note de lecture : les symboles à côté des modalités renseignent sur l'évolution de l'emploi entre 1999 et 2009 dans chacune des fonctions
 ++ : croissance de l'emploi plus forte que dans les référentiels
 + : croissance de l'emploi équivalente ou moins forte que dans les référentiels
 ~ : stabilité de l'emploi
 - : diminution de l'emploi équivalente ou moins forte que dans les référentiels
 - - : diminution de l'emploi plus forte que dans les référentiels

Unité : %

RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES



Source : Insee, recensement de la population 2009 - exploitation complémentaire

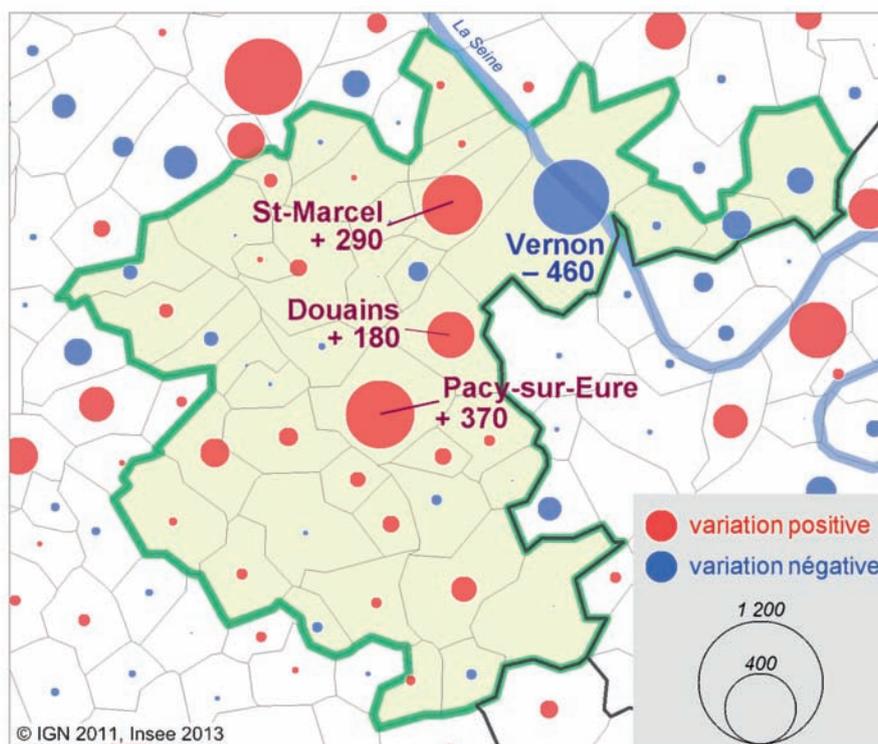
Unité : %

d'entreprise et de techniciens sont relativement plus présents que dans les référentiels (respectivement 8,2 % et 7,5 % des emplois contre 4,6 % et 3,9 % dans le référentiel "national"). Corrélativement, la population active dispose d'un niveau de formation élevé : 30 % de la population active dispose d'un diplôme de l'enseignement supérieur contre 26 % dans le référentiel "national" et 28 % dans le référentiel "3^e couronne". Cependant, cette spécificité de l'emploi s'atténue nettement sur dix ans : les emplois de cadres d'entreprise progressent moins rapidement que dans le référentiel (+ 40 % contre + 54 % dans le référentiel national). De même, les emplois de techniciens et d'agents de maîtrise sont en recul (respectivement - 5 % et - 13 %) alors qu'ils progressent dans le même temps dans le référentiel (+ 28 % et + 1 %). Les emplois d'ouvriers qualifiés eux aussi diminuent plus fortement (- 14 % contre - 4 %).

...mais fragilisés par les évolutions récentes

La présence d'établissements de grande envergure constitue certainement un atout pour la Cape. Cependant, sa spécialisation dans certains secteurs en perte de vitesse au niveau national et la concentration de l'emploi dans des établissements de taille importante pourraient exposer davantage le territoire aux chocs économiques, ainsi qu'en témoigne la fermeture récente du LRBA (laboratoire de recherches balistiques et aérodynamiques) et son impact sur l'emploi local. Au cours de la décennie 1999-2009, l'emploi n'a que faiblement progressé (+ 2,2 %) et subi une érosion depuis. L'emploi salarié principalement marchand (environ la moitié des emplois de la Cape) recule de 8 % entre la fin de l'année 2009 et la fin de l'année 2012. Les secteurs contribuant le plus forte-

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DEPUIS 10 ANS

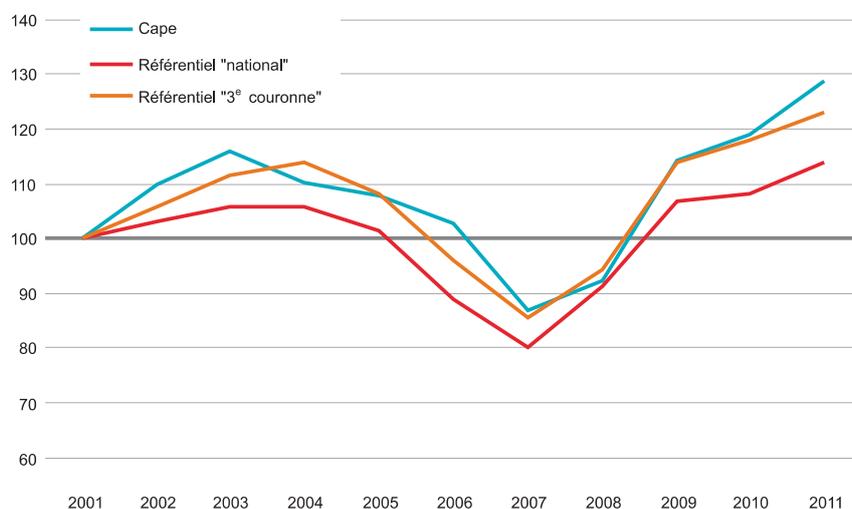


Source : Insee, recensements de la population 1999-2009 - exploitations principales

ment à cette baisse sont ceux relatifs aux activités scientifiques et techniques et les services administratifs et de soutien (- 3 points), suivis du secteur de la construction (- 2 points) impacté par la forte diminution des effectifs de l'établissement Guintoli à Saint-Marcel. L'évolution récente du nombre de demandeurs d'emploi est ainsi plus défavorable pour la Cape : entre

2010 et 2011, il croît de 8,2 % contre 5,4 % dans le référentiel "national". En outre, comme dans les territoires à vocation industrielle, les reconversions sont plus difficiles et la population active est ainsi davantage exposée au chômage de longue durée : 45,3 % des demandeurs d'emploi le sont depuis plus d'un an contre 41,7 % dans le référentiel "national".

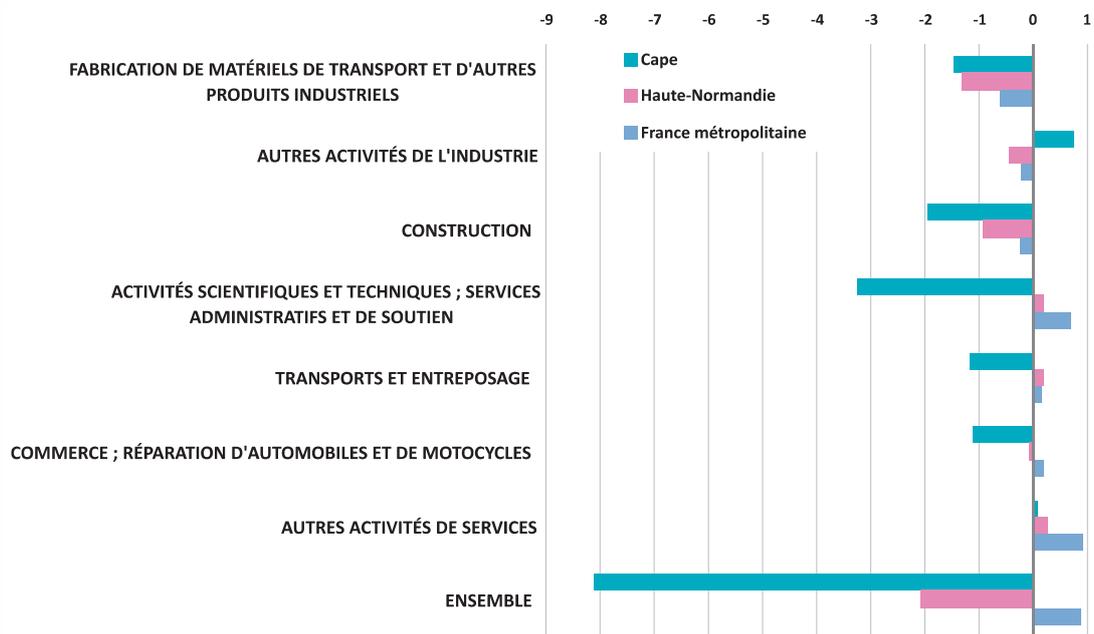
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI



Source : Pôle emploi, DEFM catégorie A au 31/12

Unité : indice base 100 en 2001

CONTRIBUTIONS SECTORIELLES À L'ÉVOLUTION RÉCENTE DE L'EMPLOI MARCHAND



Source : Insee, Epure 4^e trimestre 2012

Unité : points de % pour les secteurs, % pour l'ensemble



Insee Haute-Normandie
8 Quai de la Bourse
76037 Rouen cedex 1
Tél : 02 35 52 49 11
www.insee.fr

Informations statistiques :
09 72 72 4000
du lundi au vendredi, 9h à 17h
(prix d'un appel local)

**Communauté d'Agglomération
des Portes de l'Eure**
12 rue de la Mare à Jouy
27120 Douains
Tél : 02 32 53 50 03
www.cape27.fr

Des emplois et une offre d'hébergements touristiques en nombre limité

Bénéficiant de la présence de la Fondation Claude Monet à Giverny qui draine chaque année des centaines de milliers de visiteurs, la Cape bénéficie d'un potentiel touristique certain. Toutefois, les répercussions sur l'économie locale sont actuellement peu visibles. Les emplois du secteur de l'hébergement-restauration, au nombre de 650, constituent 3 % de l'emploi local et sont en croissance très lente au cours de la décennie

1999-2009. En outre, les capacités d'accueil de la population touristique restent faibles relativement au référentiel "national", même si elles demeurent plus développées que dans le référentiel "3^e couronne". Le territoire compte ainsi 21 lits touristiques au km² contre 75 dans le référentiel "national". La Cape dispose d'une douzaine d'hôtels (dont neuf hôtels deux étoiles) offrant 420 chambres et d'un camping de 60 emplacements. Le parc de résidences secondaires constitue au final l'essentiel des "capacités d'accueil".

10 ANS DE LA CAPE EN CHIFFRES :

- + 3 000 habitants
- 7 500 naissances, 4 700 décès
- 20 000 arrivées de nouveaux habitants, 20 000 départs
- 10 000 nouveaux arrivants d'Île-de-France
- + 3 000 actifs résidents qui travaillent en dehors de la CAPE
- + 2 500 nouveaux logements (1 500 maisons, 1 000 appartements)
- + 2 200 propriétaires
- + 500 emplois (dont - 1 400 emplois industriels et + 1 700 tertiaires)